

PARCOURS DE FORMATION B, AAC, CS et B78

Vous allez apprendre à utiliser en toute sécurité un véhicule de moins de 3t5 correspondant à la catégorie du permis de conduire B. Pour cela vous allez circuler dans différentes situations. Cela demande de la motivation, de l'implication et de la persévérance.

La formation qui vous est proposée sera adaptée en permanence en fonction de votre évolution et de vos progrès, elle vous permettra d'apprendre les règles du code de la route et de circuler en sécurité parmi les autres usagers. Vous apprendrez à découvrir, analyser et adapter votre conduite aux différentes situations.

En signant avec notre école de conduite, vous acceptez les différentes modalités du contrat et vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique :

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite Evasion située au 21 boulevard Jean Jaurès à Fougères, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ici une Box et avec un enseignant.

Vous aurez aussi accès à des tests de 40 questions pour vérifier vos connaissances.

Parcours pratique :

La phase de pratique débutera une fois la phase théorique validée par l'examen à l'Epreuve Théorique Générale.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- dans une circulation nulle, faible, fluide et dense ;
- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

PARCOURS DE FORMATION A2

Vous allez apprendre à utiliser en toute sécurité un véhicule motocyclette de 47,5 chevaux maximum correspondant à la catégorie du permis de conduire A2. Pour cela, votre formation se déroulera en 2 étapes pratique. Cela demande de la motivation, de l'implication et de la persévérance. La formation qui vous est proposée sera adaptée en permanence en fonction de votre évolution et de vos progrès, elle vous permettra de maîtriser une motocyclette, d'apprendre les règles du code de la route concernant cette catégorie de véhicule et de circuler en sécurité parmi les autres usagers. Vous apprendrez à découvrir, analyser et adapter votre conduite aux différentes situations.

En signant avec notre école de conduite, vous acceptez les différentes modalités du contrat qui sera établi à la suite de l'évaluation de conduite, cette dernière permet d'avoir un prévisionnel d'heures de pratique qui sera réadapté en fonction de votre progression et vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique :

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via Internet.

Vous aurez aussi accès à des tests de 40 questions pour vérifier vos connaissances.

Parcours pratique :

Vous commencerez par apprendre à maîtriser la moto hors circulation grâce à différents exercices qui vous amèneront à la première évaluation de votre permis de conduire, examen hors circulation appelé plateau. (En parallèle vous commencerez à circuler sur route parmi les autres usagers)

Puis vous allez circuler dans différentes situations sur route et apprendre à vous placer sur la chaussée, en courbe, en suivant des véhicules encombrants etc.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- dans une circulation nulle, faible, fluide et dense ;
- en ville ;

- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Pendant toutes les phases de la formation pratique, vous serez au maximum 2 élèves en même temps possédant chacun sa moto. Tous les départs se font de l'école de conduite.

PARCOURS DE FORMATION A2 A

Cette formation n'est pas sanctionnée par un examen final.

Déroulement de la formation :

Cette formation dure 7h et se divise en 3 parties, elle comprend une partie théorique, une partie conduite hors circulation et une partie conduite en circulation.

Les objectifs sont :

- ✚ La compréhension et maîtrise des techniques indispensables à la pratique de la conduite d'une moto d'une puissance supérieure à 47,5 ch. ;
- ✚ Une sensibilisation théorique, concernant la pratique de la conduite d'une moto d'une puissance supérieure à 47,5 ch. en toute sécurité ;

2h de formation théorique :

Cette partie théorique consiste à un échange sur différents thèmes de la sécurité routière tels que :

Accidents de la route et leurs conséquences ;

- ✚ Conséquences du phénomène de vitesse ;
- ✚ Les pièges de la route ;
- ✚ Les équipements protecteurs adaptés à la moto ;
- ✚ Les dangers de l'alcool et autres substances.

Elle consiste aussi à vous démontrer différents risques relatifs à la conduite d'une moto, ainsi que différents types d'accidents qu'elle peut impliquer.

2h de formation pratique sur plateau uniquement :

Au cours de ces 2 heures vous disposez d'une moto d'une puissance supérieure à 47,5 ch., vous pourrez les effectuer avec ou sans passager.

Ces 2 heures doivent vous permettre de maîtriser la moto et de vous y adapter par le biais des différents exercices effectués avec votre formateur :

- ✚ Prise en main du véhicule ;
- ✚ Positionnement du conducteur ;
- ✚ Démarrage du véhicule ;
- ✚ Passage des vitesses ;
- ✚ Freinage ;
- ✚ Slalom et virage ;
- ✚ Démarrage en virage ;

3h de formation pratique en circulation (en agglomération et hors agglomération)

Elles se déroulent avec un maximum de 4 élèves. Pendant toute la séance vous allez être relié à votre moniteur grâce à une liaison radio. Votre moniteur vous suivra dans une voiture.

La conduite dure au minimum 30 min et au maximum 2h30 selon les indications que vous donne votre moniteur. Ensuite 10 minutes sont consacrées à un bilan et à des explications détaillées.

Durant la conduite vous devez être en mesure :

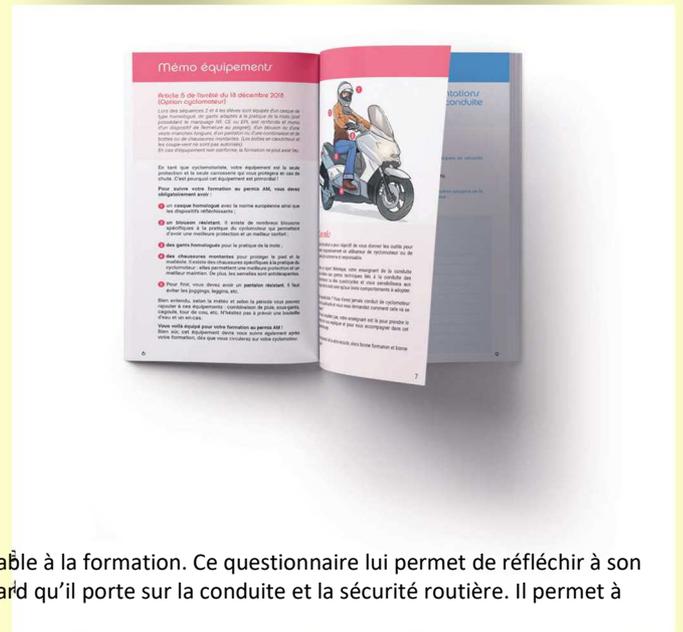
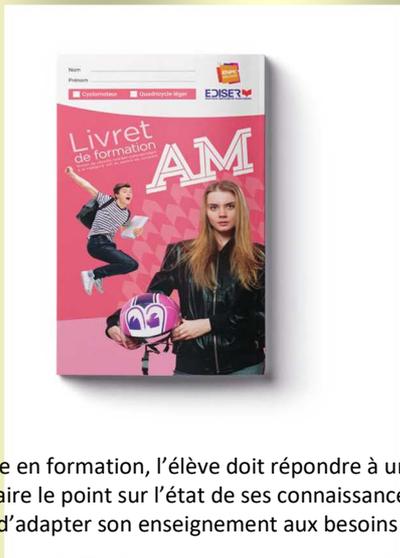
- ✚ D'adapter votre vitesse à la circulation ;
- ✚ De bien vous placer sur la chaussée en fonction notamment des angles morts ;
- ✚ De franchir une intersection ;
- ✚ Dépasser en toute sécurité ;
- ✚ De prendre un virage en adaptant vitesse et trajectoire ;

A la fin de la formation, votre formateur dresse un bilan de votre prestation, vous échangez sur votre ressenti et posez vos questions

PARCOURS DE FORMATION AM

QUESTIONNAIRE PREALABLE A LA FORMATION :

L'élève doit obligatoirement posséder un livret de formation.



Avant l'entrée en formation, l'élève doit répondre à un questionnaire préalable à la formation. Ce questionnaire lui permet de réfléchir à son objectif, de faire le point sur l'état de ses connaissances ainsi que sur le regard qu'il porte sur la conduite et la sécurité routière. Il permet à l'enseignant d'adapter son enseignement aux besoins de l'élève.

DUREE DE LA FORMATION :

La formation dure 8 heures minimum. Elle doit se dérouler sur 2 jours minimum et ne peut excéder 4 heures par jour.

LA FORMATION 8 HEURES MINIMUM :

DEROULEMENT DE LA FORMATION			
Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
1	30 minutes	Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite.	<ul style="list-style-type: none"> • Permet à l'enseignant de mieux connaître l'élève. • Facilite les échanges sur le respect des règles, les grandes thématiques de sécurité routière et sur les comportements.

2	Minimum 1 h a	Formation à la conduite hors circulation.	<ul style="list-style-type: none"> Permet l'acquisition des connaissances et compétences suivantes : les équipements et leurs rôles ; la connaissance des principaux organes du véhicule ; la maîtrise technique du véhicule hors circulation.
3	30 minutes	Apports théoriques (code de la route).	<ul style="list-style-type: none"> Permet l'acquisition ou le rappel de connaissances nécessaires et indispensables avant la séquence de formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation.
4	Minimum 3 h a	Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique.	<ul style="list-style-type: none"> Permet l'acquisition des connaissances et compétences suivantes : démarrer et s'insérer ; ralentir et s'arrêter ; stationner ; rechercher les indices utiles ; franchir les intersections ; changer de direction.
5	Minimum 1 h b	Sensibilisation aux risques	<ul style="list-style-type: none"> Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence d'un parent de l'élève. Elle permet d'informer, de conseiller, de sensibiliser et de responsabiliser sur les enjeux de la conduite et sur les compétences travaillées durant la formation.

a Les séquences 2 et 4 cumulées doivent avoir une durée minimale de 6 h (conduite effective par élève).

b La séquence 5 doit être réalisée en présence d'un représentant légal si l'élève est mineur.